

## Irriplaine 2023 N° 2 - Mercredi 29 mars 2023

Ronan OLIVO, Chargé d'études gestion quantitative, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France  
 01 64 79 31 15 / 06 07 18 14 37 / [ronan.olivo@idf.chambagri.fr](mailto:ronan.olivo@idf.chambagri.fr)

### Sommaire

INFORMATION : FORMATION SOL.....	7
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES ET IMPACT SUR LES QUOTAS D'EAU.....	7
Nappe de Beauce.....	7
Nappe de Champigny.....	3
RESTRICTIONS EN COURS.....	5

## INFORMATION : FORMATION SOL

### Info Formation !!

Le service Environnement de la Chambre d'agriculture propose une formation sur la thématique du sol : l'observer et le connaître pour réussir ses cultures.

Vous souhaitez en savoir plus sur le sol de vos parcelles agricoles ? Vous souhaitez utiliser un autre levier agronomique que la chimie ?

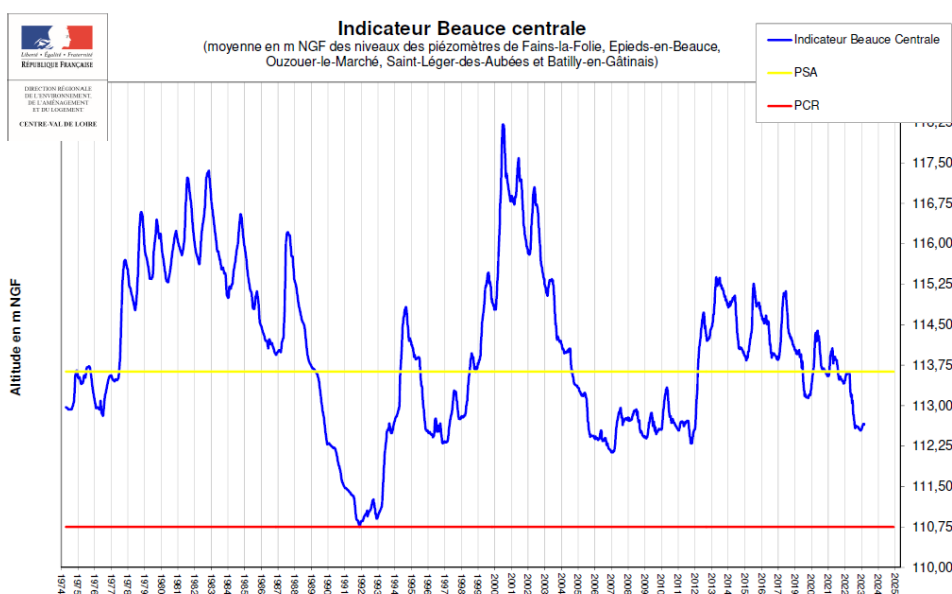
Cette session de formation est faite pour vous ! Elle se tiendra le **jeudi 20 avril 2023** au **Mée-sur-Seine**.

Pour vous inscrire, ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter Lolita Gilles au 06 09 16 87 32 ou à [lolita.gilles@idf.chambagri.fr](mailto:lolita.gilles@idf.chambagri.fr)

## NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES ET IMPACT SUR LES QUOTAS D'EAU

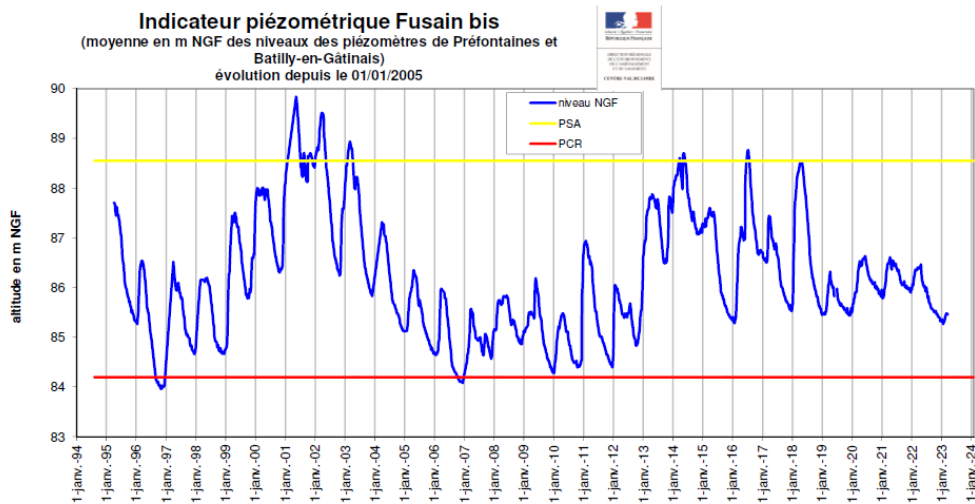
### Nappe de Beauce

Voici le niveau actuel des indicateurs Beauce centrale et Fusain sur la nappe de Beauce (au 20 mars 2023 et en mNGF) :



### Beauce centrale (courbe de niveau de la nappe depuis 1974)

Le niveau de l'indicateur Beauce centrale (moyenne des 5 piézomètres Beauce centrale entourés en rouge sur la carte page suivante) est inférieur au seuil d'alerte (ligne jaune ci-contre).



### Fusain (courbe de niveau de la nappe depuis 1994)

Le niveau de l'indicateur Fusain (moyenne des 2 piézomètres Fusain entourés en vert sur la carte ci-dessous) est situé entre le seuil d'alerte et le seuil de crise (lignes jaune et rouge ci-contre).

Carte des zones de gestion de la Beauce et indicateurs piézométriques pour les zones Beauce centrale et Fusain :



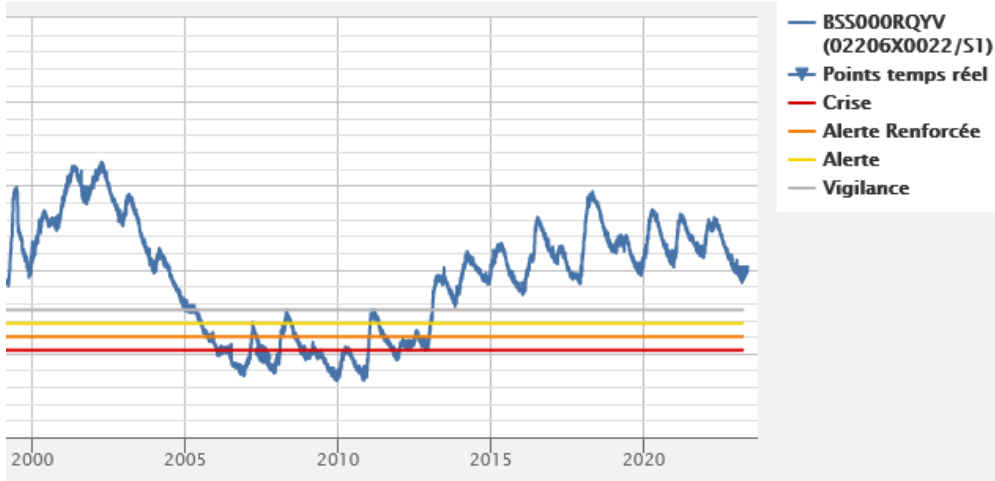
Ainsi, suite à la CLE du SAGE Beauce du 22 mars 2023, les coefficients de nappe 2023 par secteur sont les suivants :

Beauce Centrale	Fusain	Beauce Blésoise	Montargois
0,66	0,53	0,50	0,42

Ces coefficients s'appliquent aux quotas d'irrigation 2023.

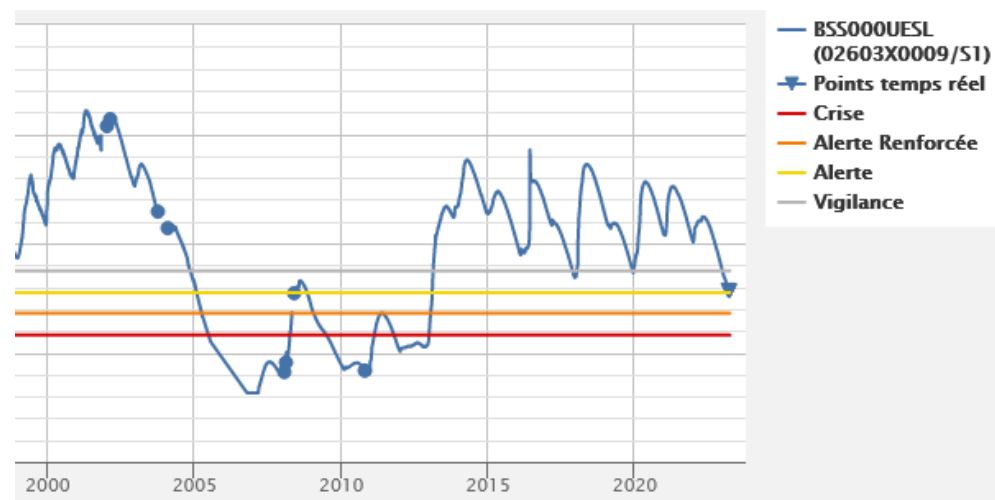
## Nappe de Champigny

Voici le niveau actuel des indicateurs piézométriques de la nappe du Champigny (au 20 mars 2023 et en mNGF) :



**Champigny Ouest à Montereau-sur-le-Jard**  
 (courbe de niveau de la nappe depuis 2000)

Le niveau pourrait passer sous le seuil de vigilance d'ici la fin de l'été 2023.



**Champigny Est à Beauchery-Saint-Martin**  
 (courbe de niveau de la nappe depuis 2000)

Le niveau devrait atteindre le seuil d'alerte début avril et pourrait passer sous le seuil de crise durant l'automne. La situation est préoccupante.

Pour rappel, les restrictions liées aux passages des seuils sont les suivantes :

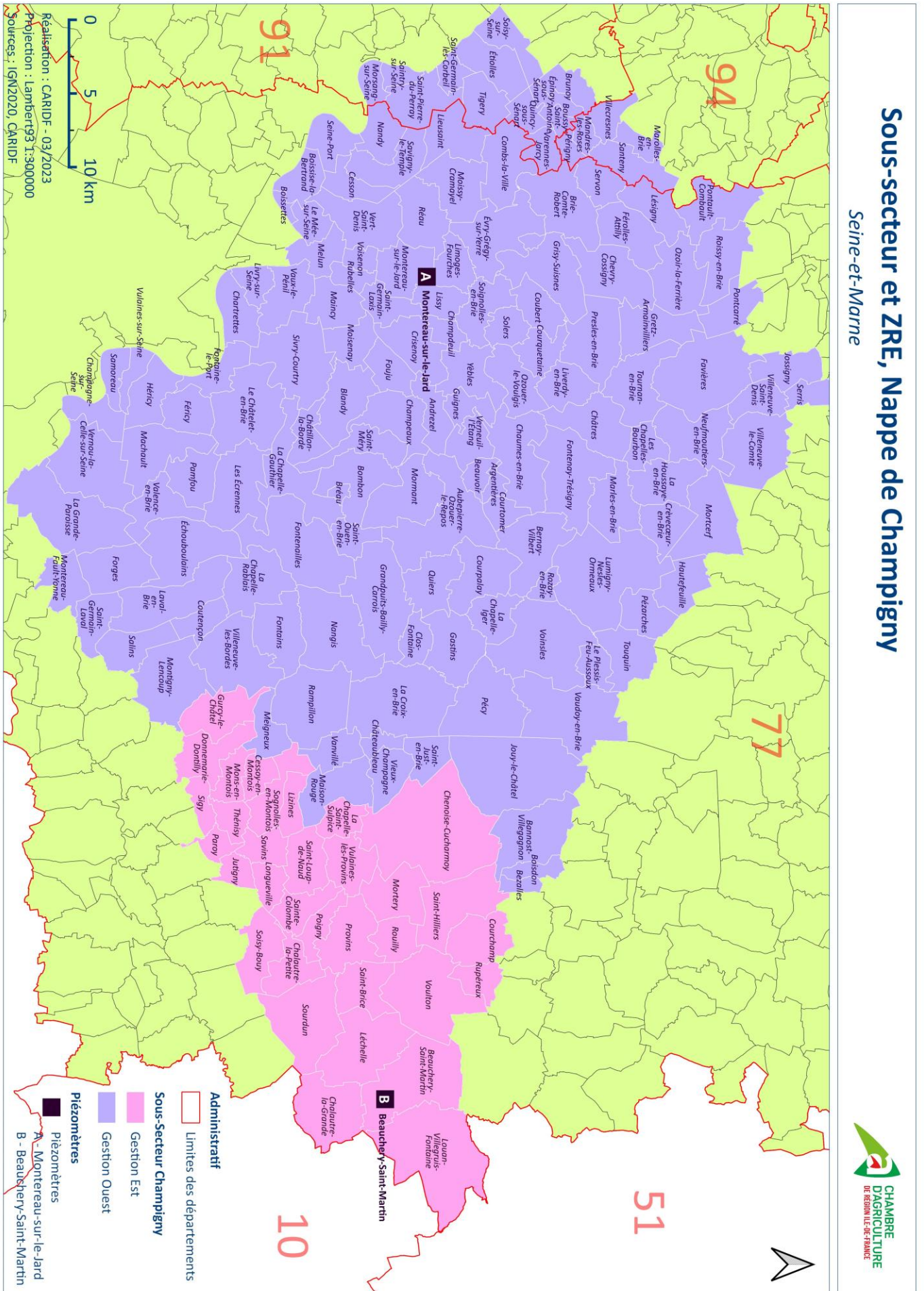
Seuils	Champigny Ouest à Montereau-sur-le-Jard (niveau en mNGF)	Champigny Est à Beauchery-Saint-Martin (niveau en mNGF)	Restrictions
Vigilance	48,8	127,5	Aucune
<b>Alerte</b>	<b>48,4</b>	<b>125,5</b>	<b>-5 % du volume <u>restant</u></b>
<b>Alerte Renforcée</b>	<b>48</b>	<b>123,6</b>	<b>-20 % du volume <u>restant</u></b>
<b>Crise</b>	<b>47,6</b>	<b>121,6</b>	<b>-40 % du volume <u>restant</u></b>

Dans ce contexte :

- Particulièrement dans la zone du Champigny Est, il apparaît nécessaire de bien réfléchir à son assolement cette année et d'adapter ses tours d'irrigation afin de limiter ses besoins en prélèvements.
- Vos retours d'index de consommation sont primordiaux. Ils sont à renvoyer **impérativement** le 1<sup>er</sup> de chaque mois, d'avril à octobre, à l'adresse suivante : [ronan.olivo@idf.chambagri.fr](mailto:ronan.olivo@idf.chambagri.fr)



Carte des zones de gestion collective du Champigny et emplacement des 2 indicateurs piézométriques :

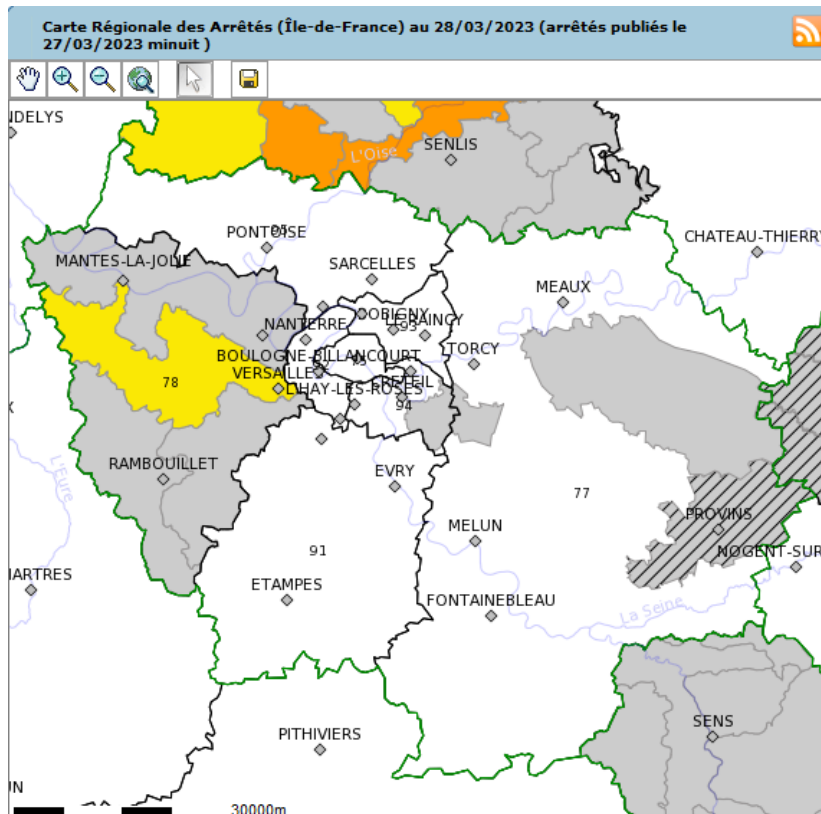


## RESTRICTIONS EN COURS

Voici l'historique 2023 des arrêtés préfectoraux et des niveaux de restrictions par bassins versants :

Année		2023				
Semaines du lundi au dimanche	Lundi (jour/mois)	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3
	Dimanche (jour/mois)	5/3	12/3	19/3	26/3	2/4
Dates des arrêtés préfectoraux (jour/mois) :						
Département 77		9/3				
Département 78		3/3	15/3			
Département 91						
Département 95						
Paris & proche couronne		3/3				
Historique des niveaux de restrictions :						
Légende couleur restrictions :						
V	Vigilance					
A	Alerte					
AR	Alerte renforcée					
C	Crise					
Départements	Zones d'alerte					
77	Grand Morin		V	V	V	V
77	Reveillon		V	V	V	V
78	Seine	V	V	V	V	V
78	Centre	V	V	A	A	A
78	Sud-Est	V	V	V	V	V
78	Sud-Ouest	V	V	V	V	V
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	V	V	V	V	V
Départements	Nappe de Champigny					
77	Champigny Est		V	V	V	V

Le site gouvernementale Propluvia (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>) permet d'avoir un aperçu cartographique des niveaux de restrictions en cours :



Voici les mesures de restrictions à mettre en œuvre sur les zones concernées :

Département	Zone d'alerte	Niveau de restriction	Mesures de restriction
77	-Grand Morin -Réveillon	Vigilance	Aucune
78	-Seine -Sud-Est - Sud-Ouest	Vigilance	Aucune
78	Centre	Alerte	<p><b>Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) :</b> Interdiction entre 11h et 18h</p> <p><b>Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) :</b> Autorisée</p> <p><b>Plans d'eau (remplissage et vidange) :</b> Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)</p>
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	Vigilance	<p><b>Remplissage plans d'eau :</b> Interdit du 15 juin au 30 septembre pour les plans d'eau alimentés par des prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, sauf pour la défense incendie</p>
Nappe souterraine	Secteur	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Nappe de Champigny	Champigny Est	Vigilance	Aucune

Liste des communes concernées dans la zone en **Alerte** du 78 :

[https://www.yvelines.gouv.fr/contenu/telechargement/29461/190121/file/CP\\_Secheresse\\_Yvelines\\_AlerteCentre.pdf](https://www.yvelines.gouv.fr/contenu/telechargement/29461/190121/file/CP_Secheresse_Yvelines_AlerteCentre.pdf)